

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE MAGRA

COMMUNE DE BELAIBA

NIF 42000200002803901014

AVIS DE CORRECTION D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 39 Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Le président de l'assemblée populaire communal de BELAIBA informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 007/2025 parue en date du : 27/10/2025 dans le journal Le Jour d'Algérie et parue en date du : 27/10/2025 dans le journal أخبار الصباح .cela a été corrigé dans l' ATTRIBUTION PROVISOIRE parue en date du : 25/11/2025 dans le journal أخبار الصباح parue en date du : 25/11/2025 dans le journal Le Jour d'Algérie

Réfection régulier dans les écoles primaires et gestion des contines scolaires primaires .

Lot n°03 : Opération de réfection des écoles primaire suivantes (chahid zerrouki ahmed, chahid saidi lakhder, chahid dilmi mahfoud, chahid tayeb bey tahar, chahid chikh rabah, chahid ladjal rehabi)

Lot n°04 : Opération de réfection des écoles primaire suivantes (chahid koriche rabah, chahid rabani ahmed, chahid ameur ahmed, chahid bouaziz mohamed, modjahid tabti mohamed)

N	LOT	Enterprise retenue	Montant(DA)	Délai	Note de l'offre technique	Critères D'attribution
01	Lot n°03 : Opération de réfection des écoles primaire suivantes (chahid zerrouki ahmed, chahid saidi lakhder, chahid dilmi mahfoud, chahid tayeb bey tahar, chahid chikh rabah, chahid ladjal rehabi)	FERHATI YOUSSEF MAGRA WILAYA M'SILA NIF :17528110019116802800	4,540,266.50	02 Mois	22.00	Qualifie techniquement Mois disent
02	Lot n°04 : Opération de réfection des écoles primaire suivantes (chahid koriche rabah, chahid rabani ahmed, chahid ameur ahmed, chahid bouaziz mohamed, modjahid tabti mohamed)	FERHATI YOUSSEF MAGRA WILAYA M'SILA NIF :17528110019116802800	4,698,715.00	02 Mois	22.00	Qualifie techniquement Mois disent

BELAIBA LE :
LE PRESIDENT DE L' A P C